

L'Union européenne dans le monde, par Françoise Germain-Robin

L'Union européenne, a-t-on coutume de dire, est un géant économique et un nain politique.

C'est une idée défendue par les partisans d'une « Europe puissance », tout spécialement les fédéralistes européens qui voudraient faire de l'Union européenne une puissance impérialiste d'un genre nouveau, capable de faire concurrence aux Etats-Unis sur son propre terrain: le marché capitaliste mondialisé.

Conquête des marchés, accaparement des matières premières et de l'énergie au moindre coût, course au profit, exploitation toujours plus grande des travailleurs par le grignotage progressif de leurs acquis sociaux et l'alignement vers le bas de leurs droits, privatisation (appelée libéralisation) des services publics et des biens collectifs (école, santé, transports, recherche) sont les moyens de cette domination.

La stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000, proclame ouvertement cette ambition:
« faire de l'Union européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010 », c'est à dire l'an prochain.

UN SOFT POWER BASE SUR LE MARCHÉ LIBRE ET LA CONCURRENCE NON FAUSSEE

Ses promoteurs, que l'on trouve aussi bien dans les droites conservatrices ou libérales que chez les tenants du « social-libéralisme » (qu'ils soient Verts ou Sociaux démocrates) avancent masqués. Ils parlent d'un « soft power » par opposition au « hard power », plus brutal, basé sur la force des armes et celle du dollar, qu'a réussi à établir la super-puissance américaine.

La base du « soft power » de l'Europe est essentiellement économique, mais elle est aussi réglementaire: il s'agit d'imposer aux peuples des règles du jeu qui, sans qu'ils y prennent garde car le glissement est progressif, modifie le système social et dépossèdent les citoyens de leur souveraineté. La norme imposée c'est le libre échange, le tout marché, la marchandisation de toutes les activités humaines. Une nouvelle norme que l'UE s'impose à elle même à coups de directives et tente d'étendre à ses nombreux partenaires par les conditions des accords qu'elle passe avec eux.

Et c'est ainsi que l'on construit dans le dos des citoyens – à l'insu le leur plein gré – cette Europe puissance qui, demain, si l'on n'y prend garde, sera dirigée par un Président de l'Europe et un Haut représentant munis de pouvoirs énormes, tels que le prévoit le traité de Lisbonne qui pourrait entrer en vigueur dès l'année prochaine si les Irlandais se laissent persuader de changer d'avis.

UN PEU D'HISTOIRE

Comment en est on arrivé là? Qu'en est-il aujourd'hui, un peu plus de cinquante ans après le traité de Rome, de la place de l'Europe dans le monde et du rôle qu'elle y joue?

Au début, il s'agissait d'un simple marché commun entre six pays, la CEE.

Aujourd'hui, il s'agit d'une Union de 27 pays.

Soit 490 millions d'habitants

Les Etats Unis en ont 303 millions

La Russie 140 millions

La Chine et l'Inde en ont chacune plus d'un milliard

L'Union européenne est l'une des premières puissances économiques mondiales
Avec moins de 10% de la population mondiale, elle totalise 30% de la richesse (PIB)
Elle représente 20% du commerce mondial
60% de ces flux commerciaux se font entre les 27 membres de l'Union
40% avec le reste du monde

L'UE est présente dans tous les forums économiques mondiaux:
G7 et G8, G10, G20 (G7 plus UE plus pays émergents)
OCDE
FMI
Banque Mondiale

L'Union européenne a d'abord construit sa puissance sur l'extension de son marché

1) MARCHÉ INTERIEUR : par l'élargissement progressif de ses frontières de l'UE dont on ne sait toujours pas où elles s'arrêteront

L'élargissement s'est fait par la conclusion avec les pays candidats d'accords d'association, puis d'accords de libre échange, puis par l'intégration de chaque nouveau pays au système européen: chacun d'eux a dû adapter l'ensemble de sa législation à la législation européenne. Celle-ci prime désormais sur les législations nationales. La transposition des directives européennes en lois nationales est obligatoire. La jurisprudence de la Cour européenne en fait foi: il y a des sanctions en cas de non transposition des directives dans les temps. En France, 83% des lois adoptées ces dernières années sont d'origine européenne

Le plus gros paquet de nouvelles adhésions, en 2005 et 2007, a été celui des pays de l'ancienne Europe de l'est (PECO). Leur intégration a marqué une victoire politique de l'Occident après la chute du mur de Berlin en 1989, la disparition de l'URSS et du bloc de l'Est. Ce n'était pourtant pas, comme on l'a dit alors, la fin de l'histoire

Le processus d'élargissement continue. Les prochains candidats sont la Croatie, le Monténégro et la Turquie.

Le cas turc

Un accord d'association avec la Turquie existe depuis 1963. Une union douanière depuis 1995. Curieusement, les réticences de certains pays à l'égard de la Turquie sont de plus en plus marquées au fur et à mesure que ce pays multiplie les efforts pour remplir les « critères de Copenhague » qui définissent les conditions à remplir dans les domaines des libertés démocratiques et des droits de l'homme. En réalité, ces réticences ont deux causes essentielles: la Turquie est musulmane et sa population de 72 millions d'habitants en ferait le deuxième plus grand pays après l'Allemagne (82) avec un poids dans les décisions en rapport avec sa population (pondération des voix au Conseil) (Selon Lisbonne, la majorité qualifiée au Conseil sera de 55% des Etats et 65% des habitants)

2) MARCHÉ EXTERIEUR Par des accords de partenariat avec des pays ou des groupes de pays.
- depuis 1995 les pays d'Afrique et des Caraïbes (Accords de Lomé puis de Cotonou): il s'agit de relations particulières avec des pays anciennement colonisés, visant à faciliter l'accès de leurs produits sur le marché européen et de leur apporter une aide au développement. Ils concernent 79 pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP)
- depuis 1995 avec les pays du Sud et de l'est de la Méditerranée : processus de Barcelone, fusionné depuis l'élection de Nicolas Sarkozy avec l'Union pour la Méditerranée. Ce partenariat a pour louable ambition de faire de la Méditerranée une zone de paix et de prospérité mais aussi une zone de libre échange, selon l'idée obstinément défendue par les dirigeants de l'UE que la paix

arrive par le commerce. C'est apparemment insuffisant puisque Barcelone a buté sur l'incapacité de l'UE à résoudre le conflit du Proche Orient. L'UE a refusé d'aborder la question de front et d'user des pouvoirs que lui donne le traité d'association pour faire pression sur Israël afin que ce pays respecte ses engagements et mette fin à l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens. Les mêmes cause produisant généralement les mêmes effets, l'UEM et mal partie. Les pays du Mercosur, de l'Asean, du Sud-est africain

3) Par la POLITIQUE DE VOISINAGE. C'est un nouveau dispositif dit « d'aide à la stabilisation » mis en place après l'adhésion des pays de l'ancienne Europe de l'est. La politique de voisinage concerne des pays qui sont soudain devenus frontaliers de l'UE. Par exemple l'Ukraine, le Belarus ou la Géorgie. Elle vise surtout à faire de ces Etats les garde-frontière dans la mesure où en échange d'une aide économique on leur demande d'arrêter les flux migratoires vers l'UE.

La philosophie de l'ensemble des actions que nous venons de décrire est la même, et la Commission l'énonce ainsi: « favoriser la croissance mondiale par le développement des échanges commerciaux, c'est pourquoi l'UE soutient fermement l'OMC qui fixe un ensemble de règles visant à favoriser l'ouverture des marchés. Elle attache une importance particulière au cycle actuel de Doha qui a pour objectif de supprimer les obstacles à l'ouverture des marchés »

L ' AIDE AU DEVELOPPEMENT

C'est effectivement un volet important de l'action internationale de l'UE: elle représente 60% de l'aide internationale au développement. L'UE est donc sans conteste le Premier contributeur du monde dans ce domaine. En 2007, l'UE a consacré 8,5 milliards d'euros à des aides allouées à 160 pays et organisations dans le monde. Les domaines privilégiés sont l'accès à l'eau, l'éducation, la santé. Lutte contre la pauvreté, aide aux pays les moins avancés (les objectifs du millénaire visent à éradiquer la pauvreté à l'horizon 2015), mais aussi aides d'urgence en cas de guerre ou de catastrophes naturelle, aide aux réfugiés etc....

DU SOFT POWER AU HARD POWER: LA PESC ET LA PESD

LA POLITIQUE EXTERIEURE ET DE SECURITE COMMUNE

Depuis le traité de Maastricht – signé en 1991 et ratifié en 1992 – l'UE construit une politique extérieure et de sécurité commune, la PESC. L'idée est que l'Union soit représentée dans le monde par une seule voix et développe une politique étrangère commune à tous ses membres. Une manière de répondre à Henri Kissinger qui demandait un jour : « L'Europe? Quel numéro de téléphone »

La voix unique, c'est celle du Haut représentant de l'UE. C'est Javier Solana qui occupe cette fonction (prévue en 1997 par le traité d'Amsterdam) depuis 1999. Ce socialiste espagnol, ancien secrétaire général de l'UEO, est tellement atlantiste qu'il fut, juste avant d'être Monsieur PESC, secrétaire général de l'OTAN. La guerre des Balkans (95-99) donne une idée de l'orientation de cette politique : renforcer le partenariat transatlantique et mettre la politique de défense de l'UE au service de l'OTAN.

Un programme un temps contrarié ces dernières années par la politique de Bush et le refus de plusieurs pays européens, dont la France, de le suivre dans son agression contre l'Irak.

Le changement d'administration américaine et le retour de la France dans le commandement militaire de l'OTAN risque fort de lever les derniers obstacles à ce programme inquiétant. Hubert Védrine disait à la télévision, le soir de l'élection du nouveau président américain: « On ne pourra rien refuser à Barack Obama »

LES INSTANCES DE LA PESC ET DE LA PESD DANS LE TRAITE DE LISBONNE

Plus qu'inquiétant est aussi le pouvoir considérable que donne le traité de Lisbonne à ce Haut représentant, qui, pour l'instant, fait surtout de la représentation, la politique étrangère restant de la compétence des Etats membres, donc du Conseil.

Les choses changent avec le traité de Lisbonne. Le Haut représentant devient quasiment le Ministre des Affaires étrangères de l'UE, dont il préside le Conseil des Ministres des Affaires étrangères. En même temps il est le vice-président de la Commission et de responsable de la Politique européenne de défense (PESD)

Plusieurs membres de la Commission participent à la mise oeuvre de la politique extérieure, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Ce sont pour l'instant:

La Commissaire aux relations extérieures: Mme Ferrero Waldner, conservatrice autrichienne qui s'est illustrée par la défense de Georges Haider auprès de l'UE en 2000

Le Commissaire à la coopération et au développement, le libéral belge Louis Michel

Le Commissaire aux affaires économiques et monétaire, Joaquim Almunia

Le Commissaire à l'élargissement, le libéral Finlandais Olli Rehn

La Commissaire au Commerce extérieur Catherine Ashton, baronesse britannique, anciennement leader de la Chambre des Lords

Au niveau du Conseil européen, les chefs d'Etats conservent néanmoins leur rôle dirigeant

Le Parlement européen lui, est simplement informé et a un droit d'avis. Mais il doit approuver toute décision qui a des incidences budgétaires, par exemple les accords d'association

Une question vient tout de suite à l'esprit: que se serait-il passé si le traité de Lisbonne avait été en vigueur en 2002, quand Georges Bush a demandé à l'ONU d'approuver la guerre en Irak? L'UE y aurait-elle pris part? M. Solana était alors de ceux qui affirmaient haut et fort l'existence d'armes des destructions massives. A l'époque, il n'a pas voté pour la guerre à l'ONU parce que la majorité des Etats de l'UE était contre. Mais si la décision avait dépendu de lui? Avec le traité de Lisbonne, le Haut représentant est « l'homme fort » qui dirige à la fois la diplomatie et la défense. Nommé par le Conseil, il ne rend aucun compte au Parlement

LA PESD, politique de défense commune, vise à donner à l'UE les moyens militaires de participer à la résolution des crises autrement que par les moyens diplomatiques de la PESC. Par exemple en envoyant des troupes dans des zones de conflit pour s'interposer et aider au maintien de la paix. Elle a été mise en oeuvre sous l'égide de l'ONU en Bosnie (Eufor, 2004) et en Macédoine, où l'UE a pris la relève de l'OTAN ainsi qu'au Congo (surveillance des élections en 2006) et au Tchad en 2007. Les forces européennes participent également aux opérations militaires en Afghanistan, sous l'égide de l'OTAN. Et il y a fort à parier que lors de la prochaine réunion de l'OTAN, Barack Obama va demander l'envoi de nouvelles troupes européennes.

Pour l'instant, il n'y a pas d'armée européenne et chaque état décide de son contingent. Le seul embryon d'une telle armée est l'EUROCORPS: cette brigade européenne, créée par Mitterrand et Khol en 1991, est basée à Strasbourg. Des militaires de plusieurs pays, y compris des pays non membres de l'Union en font partie

« 5+5 Défense » , est un autre exemple de coopération renforcée entre cinq pays du nord et cinq pays du sud de la Méditerranée. Il s'agit surtout de surveillance des trafics et de l'immigration illégale, mais aussi de la pollution

UNE EUROPE INTERVENTIONNISTE? OU PARALYSEE?

Il existe un paradoxe dans la politique étrangère de l'Union européenne. D'un côté, elle use de plus en plus ouvertement de sa puissance grandissante en exerçant le « droit d'ingérence » cher à Bernard Kouchner, taçant les pays tiers partenaires, le plus souvent au nom de la défense des droits de l'homme (Belarus, Tibet, Iran, Turkmenistan)

D'un autre côté, avec certains pays, elle hésite à utiliser les moyens de pression tant économiques que diplomatiques dont elle dispose pour faire respecter le droit, ou tout simplement les accords signés: l'exemple d'Israël est flagrant. L'Europe paie le plus pour les Palestiniens, mais ne se fait ni entendre, ni respecter. Elle repaie les équipements qu'elle a payés lorsqu'ils sont détruits par des actions militaires comme la récente guerre contre Gaza (1)

LE CAS DU PARLEMENT EUROPEEN

Sans doute parce qu'il est la seule instance démocratiquement élue de l'UE, le Parlement européen a une toute autre attitude en matière de politique étrangère que l'exécutif (Commission et Conseil) Ainsi a-t-il en 1989, en pleine Intifada, gelé les protocoles commerciaux avec Israël. En janvier de cette année, il a refusé de voter le rehaussement des relations avec Israël, qui est finalement remis à plus tard. En revanche, la résolution qu'il a votée en 2002 demandant le gel des accords d'association est restée lettre morte: les résolutions votées par le Parlement européen n'ont pas de caractère obligatoire pour la Commission et le Conseil.

Mais il est une caisse de résonance de ce qui se passe dans le monde, y compris des luttes menées par les peuples qui voient dans l'Europe une zone de paix et de prospérité enviable.

Les députés européens ont mis en place et développé divers outils qui leur permettent de s'informer de l'état du monde et de multiplier les contacts et les relations avec les peuples de toute la planète. Il y a les délégations permanentes ou ponctuelles, les voyages d'études, les auditions par le Parlement de toutes sortes de partenaires: syndicats, associations, experts, personnalités.

Là encore, la question palestinienne, que je connais bien est un excellent exemple: les Parlementaires européens ont été les premiers à se rendre à Gaza en janvier dernier, avant même le cessez le feu, à témoigner, à demander enquête et sanctions.

Même si c'est sans effet concret immédiat, cela participe à la prise de conscience et à la sensibilisation et c'est une épine dans la bonne conscience des chefs d'Etats des 27...et d'Israël

EXEMPLARITE?

On parle beaucoup de l'exemplarité de l'UE. Elle attire et fascine par sa richesse (toute relative, mais tout de même), parce qu'elle apparaît encore comme un MODELE SOCIAL – ce qui reste vrai, car même s'il est de plus en plus mité par la déréglementation, c'est mieux que partout ailleurs – et aussi comme un MODELE DE RESPECT DES DROITS HUMAINS.

Là encore, c'est de moins en moins vrai et on le voit avec une politique d'immigration de plus en plus dure avec l'étranger, qui fait peu à peu de l'UE une EUROPE FORTERESSE, inaccessible.

Le problème est que l'UE reste le dernier modèle possible après l'effondrement du « socialisme réel » et le déclin de l'empire américain et du rêve dont il était porteur.

MAIS LES PEUPLES, C'EST SUR REVENT D'UNE AUTRE EUROPE QU'IL NOUS APPARTIENT DE CONSTRUIRE CELLE DES COOPERATIONS ET DES SOLIDARITES

Bibliographie

- 1) Voir le dossier spécial consacré aux relations Europe Moyen Orient dans la revue de l'Institut international d'Etudes stratégiques Geostratégiques N°8 publié en 2005 avec notamment un article de FGR sur les relations Europe Israël. Les deux derniers numéros 20 et 21 sont également consacrés à l'Europe. Site: www.strategicsinternational.com

L'Europe, petite histoire d'une grande idée. Découvertes Gallimard. Un petit livre bleu régulièrement remis à jour qui explique clairement l'histoire de l'UE et le fonctionnement des institutions